



ffgolf®



TROPHÉE JEAN-MARC-KOMEN
8^{ème} Édition du GRAND PRIX DE LILLE MÉTROPOLE
11 et 12 Juillet 2020

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales amateurs

Article n°1 – FORMULE DE JEU :

36 Trous Stroke-Play Brut – 18 trous par jour

Épreuve ouverte aux amateurs français licenciés à la FFGolf s'étant acquitté du « droit de jeu fédéral » et aux joueurs étrangers licenciés dans leur Fédération Nationale, rentrant dans la limite des index fixée ci-dessous. Certificat médical obligatoirement enregistré par la FFGolf à la date limite des inscriptions. (*Ou avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié*). Pour les joueurs étrangers, certificat médical fourni lors de l'inscription.

Article n°2 – CHAMP DE JOUEURS, SÉRIES, MARQUES DE DÉPART :

Épreuve ouverte aux joueurs français licenciés à la FFGolf et aux joueurs étrangers licenciés dans leur Fédération Nationale, rentrant dans la limite des index fixée ci-dessous (*index à la date de clôture des inscriptions*) :

- Messieurs : index inférieur ou égal à 11.4
- Dames : index inférieur ou égal à 15.4

Le nombre total des engagés sera limité à **120** joueurs (*dont 12 wild-cards maxi, 27 dames mini, 12 pros maxi*). Si le nombre d'inscriptions dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les inscrits seront désignés comme suit : d'abord les joueurs/joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de Dames.

Le certificat médical doit être enregistré par la FFGolf avant le 30 juin 2020

Une Série Dames :	Départs Repères bleus
Une Série Messieurs :	Départs Repères blancs
Une Série Pro :	Départs Repères blancs (messieurs), bleus (dames)
	<i>Pas de dotations financières</i>

Article n°3 – QUALIFICATION :

Pas d'épreuve qualificative

Article N°4 – DROITS D'ENGAGEMENT :

Adultes extérieurs	80€
Joueurs de moins de 25 ans (nés après le 1 ^{er} janvier 1994)	40€
Abonnés Golf Lille Métropole	10€

(Journée d'entraînement le Vendredi 10 juillet 2020 comprise)

Article N°5 – CLÔTURE DES ENGAGEMENTS :

Lundi 06 Juillet 2020 à 18 heures

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Article N°6 – LES INSCRIPTIONS :

Les inscriptions se feront en ligne sur www.golf-lille-metropole ou à l'accueil du golf.

Article N°7 – ANNONCE DES JOUEURS RETENUS :

La liste des joueurs inscrits et des joueurs retenus sera communiquée sur le site internet du Golf (www.golf-lille-metropole) avant la date limite d'inscription.

Article N°8 – TIRAGE DES DÉPARTS :

Les horaires de départ du premier tour se feront dans l'ordre croissant des index en respectant séries messieurs et dames selon 2 tranches horaires.

Les départs du dernier tour se feront dans l'ordre inverse des résultats du premier tour en respectant séries messieurs et dames.

Article N°9 – PRIX : TROPHÉE AUX 1^{ER} DES CLASSEMENTS DE CHAQUE SÉRIE :

Les Trophées de l'épreuve seront à la disposition des vainqueurs pendant un an et remis en jeu pour l'année suivante.

Article N°10 – DÉPARTAGE :

Play-off « trou par trou » pour la 1^{ère} place des classements généraux de chaque sexe, sur les trous 1 et 18.

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques ou manque de visibilité), le départage se fera sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et dernier trou.

Pour les autres places, départage selon le plan informatique fédéral.

Article N°11 – REMISE DES PRIX :

Dimanche 12 Juillet 2020 à la suite de l'arrivée des dernières parties, suivie d'un cocktail.